

Comité consultatif provincial de mise en œuvre de la Stratégie pour l'éducation des adultes Mandat

Raison d'être

Le mandat du Comité consultatif provincial de mise en œuvre de la Stratégie pour l'éducation des adultes consiste à conseiller le sous-ministre de l'Éducation sur les points suivants :

- Création de partenariats régionaux entre les conseils scolaires qui mettront en œuvre la Stratégie pour l'éducation des adultes;
- Indicateurs pouvant servir à évaluer la mise en œuvre de la Stratégie pour l'éducation des adultes et à en faire un suivi;
- Coordination de l'information et création de chemins d'aiguillage entre les programmes des trois ministères finançant l'éducation des adultes (ministère de l'Éducation [EDU], ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international [MACICI], et ministère de la Formation et des Collèges et Universités [MFCU]).
- Rédaction de messages et de documents de communication communs portant sur la Stratégie.

Contexte

La Stratégie pour l'éducation des adultes soutient l'engagement du Ministère, énoncé dans *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*, à « faire en sorte que le système d'éducation des adultes offre un meilleur appui aux apprenants adultes qui veulent terminer leurs études secondaires et commencer des études ou une formation postsecondaires ou aller sur le marché du travail ».

La Stratégie pour l'éducation des adultes tient également compte d'une des principales recommandations du document *L'Ontario apprend – Le renforcement de notre système d'éducation des adultes*, soit d'améliorer les résultats scolaires des apprenants adultes en élaborant des itinéraires d'études clairs qui leur permettent d'atteindre leur objectif de la manière la plus rapide et efficace possible et en améliorant la transition entre les programmes offerts par les trois ministères qui financent l'éducation des adultes.

La Stratégie pour l'éducation des adultes appuie l'orientation que la première ministre a fournie à la ministre de l'Éducation dans une lettre de mandat, où elle lui demande de collaborer avec le ministre des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international et le ministre de la Formation et des Collèges et Universités pour veiller à ce que le système d'éducation des adultes aide davantage les apprenants adultes à terminer leurs études secondaires et à entreprendre des études postsecondaires ou des formations et à entrer sur le marché du travail.

Présidence

La sous-ministre adjointe (SMA) de la Division du rendement des élèves, Mary Jean Gallagher, présidera le Comité.

Composition

Le Comité comptera des représentantes et représentants des entités suivantes :

- Council of Ontario Directors of Education / Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation de langue française (CODELF) – trois directions de l'éducation (venant d'un conseil scolaire catholique de langue anglaise, d'un conseil scolaire public de langue anglaise et d'un conseil scolaire de langue française).
- Ontario Association of School Business Officials (OASBO) – 2 représentantes ou représentants

- Ontario Association of Adult and Continuing Education School Board Administrators (CESBA) – quatre déléguées ou délégués (la présidente, la directrice générale et deux membres).
- Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA) – une représentante ou un représentant.
- Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l’Ontario (FEESO), Ontario English Catholic Teachers’ Association (OECTA) et Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) – une représentante ou un représentant de chaque organisme.
- EDU – trois SMA (Division du rendement des élèves, Division de l’éducation en langue française, de l’éducation autochtone et de la recherche, et Division des politiques financières et des opérations).
- MACICI – une ou un SMA (Division des affaires civiques et de l’immigration).
- MFCU – une ou un SMA (Division des politiques stratégiques et des programmes).

Cadre de référence

Le Comité relèvera du sous-ministre de l’Éducation.

Le Comité fournira des conseils et des commentaires sur la communication et la mise en œuvre d’une Stratégie pour l’éducation des adultes relevant principalement d’EDU qui améliore les résultats scolaires des apprenants adultes grâce à un système coordonné, cohérent, accessible, efficace et efficace de programmes et de services d’EDU pour l’éducation des adultes.

Le Comité présentera des conseils sur les points suivants :

- Création de partenariats régionaux entre les conseils scolaires qui mettront en œuvre la Stratégie pour l’éducation des adultes :
 - Analyse et interprétation ministérielles des conclusions des consultations régionales auprès des conseils scolaires;
 - Stratégies et recommandations du facilitateur externe qui travaillera avec les conseils scolaires. Ce facilitateur aidera les conseils scolaires de chaque région à établir des partenariats et à sélectionner un conseil responsable; élaborera des modèles normalisés dont les conseils scolaires associés se serviront pour réaliser une analyse de la conjoncture ou des lacunes de la région; et préparera des plans stratégiques régionaux visant à déployer les pratiques prometteuses à grande échelle et à éliminer les lacunes. Le facilitateur sera en mesure d’offrir ses services en français et en anglais.
- Indicateurs élaborés par le Ministère et le facilitateur externe qui servent à évaluer la mise en œuvre de la Stratégie pour l’éducation des adultes et à en faire un suivi;
- Coordination de l’information et des chemins d’aiguillage entre les programmes des trois ministères finançant l’éducation des adultes (EDU, MACICI et MFCU);
- Rédaction de messages et de documents de communication communs portant sur la Stratégie.

Réunions

Il est recommandé de tenir des discussions libres et ouvertes sur les différentes questions. Le personnel du Ministère prendra en note les points saillants des discussions, les décisions finales et les mesures à prendre.

Calendrier

Les échéanciers concordent avec le calendrier de mise en œuvre progressive de la Stratégie (de 2014 à 2018).

Réunion	But	Date
1	Obtenir la rétroaction du Comité au sujet des conclusions des consultations et embauche d’un facilitateur externe.	Mai 2015

2	Présenter au Comité des rapports sur le travail du facilitateur externe auprès des conseils scolaires.	Sept. 2015
3	Présenter au Comité des rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre.	Février 2016
4		Sept. 2016
5		Mars 2017
6		Sept. 2017
7		Mars 2018

Portée des travaux

Par l'intermédiaire des trois ministères finançant l'éducation des adultes – EDU, MFCU et MACICI –, le gouvernement investit chaque année plus de 200 millions de dollars et soutient plus de 200 000 apprenants adultes.

Voici une synthèse des programmes de base pour adultes :

Programme	Financement	Nombre de conseils scolaires	Nombre de participants
Programmes de cours à crédits pour adultes d'EDU	Projections pour 2014-2015 : 97,7 M\$	61 conseils scolaires	Près de 75 000 adultes (18 ans et plus) par an
Formation linguistique du MACICI (programmes English as a Second Language et français langue seconde)	Projections pour 2014-2015 : 64 M\$	37 conseils scolaires	Environ 120 000 immigrants inscrits
Programme d'alphabétisation et de formation de base du MFCU	Chiffres réels de 2013-2014 : 88 M\$	38 conseils scolaires (en plus des collèges et des organisations locales); environ un tiers des participants sont servis par des conseils scolaires.	Environ 43 000 participants à l'exercice 2013-2014.

Trente et un conseils scolaires reçoivent des fonds des trois ministères; ils sont donc bien placés pour offrir des itinéraires d'études complets aux apprenants adultes.

La Stratégie pour l'éducation des adultes d'EDU vise à favoriser l'adoption d'une approche régionale qui resserre la collaboration entre les conseils scolaires et avec leurs partenaires du secteur de l'éducation des adultes, et qui encourage le partage de la responsabilité touchant aux apprenants adultes dans l'optique d'atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer les résultats pour les apprenants adultes en favorisant l'innovation du système et l'accessibilité à ce dernier grâce à la collaboration, à la coordination et à des partenariats entre les conseils scolaires à l'échelle régionale;
- Améliorer la flexibilité des programmes et services d'éducation des adultes et d'éducation permanente d'EDU et les adapter davantage aux besoins des apprenants;
- Assurer une meilleure transition des apprenants entre les programmes de cours à crédit pour adultes d'EDU et les programmes financés par le MFCU ou le MACICI.

Voici les quatre domaines prioritaires d'EDU s'inscrivant dans la portée des travaux :

- Accès coordonné à l'échelle régionale aux programmes ou services d'éducation pour adultes et d'éducation permanente d'EDU offerts de manière flexible (p. ex. apprentissage électronique ou programmes à prestation hybride) qui répondent le mieux aux besoins des apprenants adultes;
- Coordination des services d'information, d'accueil, d'évaluation et d'aiguillage dans les conseils scolaires pour diriger les apprenants vers le programme ou service qui répond le mieux à leurs besoins;
- Reconnaissance des acquis offerte et appliquée uniformément à l'échelle régionale pour les étudiants adultes cherchant à obtenir un diplôme d'études secondaires;
- Offre à l'échelle régionale de services d'orientation, de counselling sur la transition de l'école au travail et de planification des itinéraires d'études pour les étudiants adultes qui cherchent à obtenir un diplôme d'études secondaires ou à satisfaire des conditions préalables à des études postsecondaires.

Pour toute question concernant le Comité, veuillez communiquer avec Angelika Kerr par téléphone au 416 326-5996 ou par courriel à angelika.kerr@ontario.ca.